



*22.1.72*

**INFORMATIONS  
APRES-VENTE**

N° 72 002

Le 18 Janvier 1972

VEHICULES D TOUS TYPES - APPUIE-TETE

Sur les véhicules équipés de l'option « Appuie-tête » il est impératif, lors de la préparation des véhicules neufs ou d'une visite des véhicules à l'atelier, de vérifier qu'au basculement du dossier ou au déplacement du siège avant, l'armature de l'appuie-tête ne vienne pas au contact du doigt de condamnation de la poignée intérieure de la porte arrière.

Si non, il faut diminuer la longueur du doigt de condamnation, en procédant comme suit :

- Le doigt étant en position déverrouillée, tracer un repère sur le champ du doigt, juste à l'affleurement de la poignée.
- Placer le doigt en position verrouillée et maintenir son extrémité avec une pince.
- Placer la lame d'une scie à métaux sur le repère effectué précédemment et couper l'extrémité du doigt.
- A l'aide d'une lime douce, faire disparaître toutes traces de sciage et de bavures, en prenant soin de ne pas rayer la poignée.
- Peindre en noir ou en gris (suivant le cas) l'extrémité du doigt (Véhicules Tous Types sauf PA).
- Polir au papier abrasif 600 l'extrémité du doigt (Véhicules PA).